



Programme Grande Ecole

METZ

G. Duffing

RENTREE PGE3 Welcome back!



Les clés de la troisième année

Ce à quoi il faut vous attendre cette année

- A finaliser votre formation
 - Poursuivez le TC et terminez votre spécialisation
 - Faites le point sur vos quitus
- A préparer votre insertion professionnelle
 - Postulez pour des stages, voire directement un CDI
- Finalisez votre projet professionnel et personnel



Les learning goals

Ils caractérisent le « profil ICN », en toute fin de formation, et en cinq points :

- Les diplômés seront force de proposition de solutions adaptées et innovantes à des défis qu'ils sauront appréhender de façon adéquate (*créativité & innovation*).
- Les diplômés seront des décideurs responsables et sauront communiquer efficacement (sens de la responsabilité)



Les learning goals (suite)

- Les diplômés sauront s'intégrer et travailler dans en environnement transdisciplinaire ou multiculturel (ouverture)
- Les diplômés disposeront de solides connaissances en management et seront capables de s'adapter à un environnement en constante évolution (compétence et développement)
- Les diplômés seront animés d'un esprit d'équipe qui les rendra contributeurs dans leurs activités (engagement et esprit d'équipe)



Les learning objectives du PGE

C'est la déclinaison mesurable, au niveau du programme, des learning goals :

- 1.1- To analyze and prioritize the major facets of a management problem, making confident use of all useful tools available.
- 1.2- To design an appropriate and, where possible, creative solution to a given problem.
- 2.1- To make well thought-out and well-argued decisions, fully aware of their impact on the organisation and its environment.



Les learning objectives du PGE (suite)

- 2.2- To communicate effectively via convincing written and oral presentations.
- 3.1- To demonstrate a capacity to work either in an environment which is culturally different, or on a multidisciplinary project
- 4.1- To demonstrate their knowledge and understanding of the business environment, and an ability to develop these skills further.
- 5.1- To demonstrate a positive contribution to the project in which they are involved, and show team leadership and team motivation skills.



Les learning objectives des modules

Pour chaque module du programme, le professeur indique les compétences que vous devez acquérir. Le syllabus est le document qui décrit le cours :

- Contenu et approche pédagogique générale
- Compétences attendues, par rapport à la discipline étudiant
- Modalités d'évaluation
- •



Programme Grande Ecole

G. Duffing

ELEMENTS PEDAGOGIQUES



Le programme : de multiples choix





Le découpage du PGE

Trois années de 60 crédits (grade de master = 180 ects)

- Une année = 60 crédits ECTS, soit deux semestres de 30 crédits
- Un semestre = un ensemble d'Unités d'Enseignement (UE)
- Une **UE** = un ensemble de modules

<u>Attention</u> : réglementairement, les crédits acquis durant l'année expériences ne peuvent pas être pris en compte ; ce sont des crédits « *en plus* ».



Les UE du PGE3

\$5			
Module	ECTS	Vol. H	
MANAGEMENT	10	<i>75</i>	
Risk Management	2	15	
Strategic Management	2	15	
Management of early growth and performance	2	15	
Leadership	2	15	
Governance, Ethics, and CSR	2	15	
ARTEM	5	40	
Arts, Sciences, Business	2	15	
Research Methodology	1	10	
Elective	2	15	
Liective			
MAJOR	15	110	
	_	<i>110</i> 30	
MAJOR	15		
MAJOR Specialisation 4	15 4	30	

S6		
Module	ECTS	Vol. H
PROFESSIONAL EXPERIENCE	15	15
Internship	13	•
Seminar	2	15
MASTER THESIS	15	-
Master Thesis	15	-



Les projets spéciaux

Entrepreneurial et/ou Artem, selon vos objectifs et vos ambitions...

- Poursuite ou démarrage d'un nouveau projet, vous pouvez bénéficier des dispositifs suivants :
 - Les électifs et les accords pédagogiques
 - Le choix de votre thématique de MFE
 - Jusqu'aux incubateurs, si c'est utile.
 - Contactez-nous si vous avez des projets!



Le mémoire de fin d'études

Instructions:

- Plate-forme e-Learning

Un travail très lourd et strictement encadré

Caractéristiques

- A réaliser idéalement dans sa spécialité, et à voir comme un travail valorisable
- Une approche scientifique, avec une bibliographie académique sérieuse
- Une vraie problématique

Progression

- Suivez <u>impérativement</u> les jalons imposés par la plateforme e-Learning
- Choix et validation du sujet (normalement en cours)
- Recherche documentaire + étude terrain + réflexion
- Rédaction en suivant les instructions du tuteur



Le mémoire de fin d'études

Objectif 1^{ère} session!

- Séquençage du travail en quatre livrables
 - Vous devrez gérer scrupuleusement votre temps
 - Faites les maximum pour rendre à temps le meilleur livrable possible.
 - Visez la validation en 1ère session, début juillet : c'est possible (80% de réussite)
- Ne comptez pas sur la 2ème session comme alternative
 - Le non-rendu des livrables vous conduira immanquablement à l'échec
 - Il est <u>impossible</u> de rédiger un mémoire en quelques semaines
 - Aucune assistance possible durant l'été (congés des professeurs)
 - En cas d'échec en 2ème session : redoublement du module sur toute l'année.



Programme Grande Ecole

G. Duffing

LES EVALUATIONS



Les règles d'évaluation

Un module organise un ensemble d'épreuves

- Contrôle continu, examen terminal écrit ou oral, dossier, participation... (cf syllabus)
- Calcul d'une note par module
- Note éliminatoire : 5/20 sur un module
- Une UE est évaluée par la moyenne des notes des modules qui la composent :
 - Si la note d'UE >= 10/20, l'UE est obtenue
 - Si la note d'UE < 10, l'UE n'est pas obtenue
- 2ème session d'examen (dernière semaine de juin)



Les rattrapages

- Vous avez la responsabilité de vous informer sur vos rattrapages (1 seul possible par module)
- Vous devez vous rendre disponible pour les examens
- Vous devez respecter les délais de remise de travaux



Plagiat et fraude



Le plagiat n'est pas pardonnable et est toujours une mauvaise solution

- Plagier, c'est :
 - Copier / coller un contenu sans reformuler les idées
 - Ne pas citer ses sources
 - Ne pas utiliser les guillemets pour faire apparaître l'emprunt

Conséquences

- Invalidation du module, mais aussi...
- Conseil de discipline
- 1ère fois ? Exclusion avec sursis. 2ème fois ? Le sursis est levé : dehors.



Les <u>trois</u> quitus

Un quitus sanctionne l'exécution d'une activité incontournable

Tous les quitus, indépendants doivent être obtenus au plus tard à la fin de la 3A

- LV1 anglais : vous maîtrisez l'anglais
- International : vous avez été formé, en partie, à l'étranger
- Professionnel : vous êtes opérationnels en milieu professionnel



La validation des quitus

Encore trop souvent un problème en fin de formation

- Faites impérativement le point dès aujourd'hui!
- Quand aurez-vous satisfait au quitus international, professionnel, LV1?
- Par quel moyen ?
- Quel délai avez-vous pour vous préparer et postuler ?
- Avez-vous un plan B, voire C?
- Les dérogations sont désormais rarissimes : ne prenez pas le risque d'allonger votre formation ou, pire, de ne jamais être diplômé.



Le quitus LV1 anglais

Un score minimal à une certification externe (toeic, toefl, ou gmat)



- Un score <u>suffisant</u> est indispensable pour obtenir le diplôme :
 - Quel que soit le parcours!
- Si vous ne l'avez pas déjà validé, il est impératif <u>d'anticiper</u> :
 - Préparez-le sérieusement (et ne repoussez pas trop la date de l'examen)
 - Informez-vous sur les sessions programmées



Le quitus LV1 anglais



Alerte sur le niveau d'anglais

- On a constaté une dégradation du niveau d'anglais et on y remédie :
 - Priorité à l'anglais, désormais dès le début du PGE
 - Utilisation d'une plateforme de travail et de test
 - Travaillez l'anglais comme une autre matière pratiquez le plus souvent possible
 - Visez impérativement le score minimum requis.
- Le jury a <u>déjà</u> renforcé ses exigences :
 - Plus de D.S. après deux passages infructueux...
 - Plus de D.S. pour cause de début de carrière professionnelle...
 - Plus de D.S. en-deça d'un certain score, qui se rapproche du minimum...



Le quitus professionnel / CLASSIQUE

Neuf mois d'expériences professionnelles (sauf cursus spéciaux)



- On parle d'expérience professionnelle :
 - Formes variées du contrat : convention de stage, mais aussi CDD, CDI, VIE, ...
 - Toujours avec une mission préalablement validée par le tuteur.
- Il existe de nombreuses contraintes sur les stages :
 - ... qui ne concerne <u>que les expériences sous convention de stage</u>!



Le quitus professionnel / ALTERNANCE

Neuf mois d'expériences professionnelles

- Sous contrat d'apprentissage :
 - La durée de votre contrat doit logiquement suffire.
- Sous statut étudiant en alternance :
 - Cumul de toutes vos expériences validées au titre du PGE
 - Faites le compte !



Le quitus professionnel

Les événements « pro » durant la formation

- ICN accueille de nombreux professionnels :
 - Partenaires, recruteurs, institutionnels, intervenants pro, ...
 - Vous êtes en représentation
- Ces rencontres sont extrêmement importantes :
 - Conséquences sur les relations avec les partenaires, les offres de stage et d'emploi...
 - Soyez respectueux et professionnels : tenue, présence, écoute, attitude.

Nous serons très vigilants sur le respect et le « savoir-être »

Sanctions possibles en cas de problème



Le quitus international

Plusieurs cas à ce stade de votre formation

- Statut apprenti : exonération totale
- Statut étudiant et vous l'avez réalisé : S4 ou A/E
 Vérifiez qu'il est bien enregistré en scolarité.
- Statut étudiant et vous ne l'avez pas encore validé.
 - C'est un problème !
 - Le jury <u>exigera</u> une expérience longue à l'étranger.
 - Prévoyez dès à présent une solution.
 - Conditions de validation
 - Cursus classique : séjour académique exigé, réglementairement
 - · Cursus alternance : expérience professionnelle à l'étranger admise



Le jury

- Examine les résultats et prononce :
 - La diplômation
 - Statut étudiant : le redoublement semestriel ou annuel
 - Statut apprenti : rattrapage des semestres manquants à l'issue de votre contrat
 - La non-autorisation de poursuite d'études
- Deux principes fondamentaux :
 - Souveraineté : il faut ce qu'il veut
 - Non motivation : il ne vous dit par pourquoi



Fonctionnement général du jury

- Principes généraux et non prescriptifs :
 - La moyenne générale ne détermine pas la validation d'un semestre
 - Le nombre de modules non validés est un critère prépondérant
 - Le niveau des notes, et encore plus dans les spécialisations, est essentiel
 - Les situations financières difficiles sont gérées par la commission sociale, pas par le jury, qui examine surtout un dossier académique
 - L'investissement hors académique n'est jamais un laisser-passer

Dans tous les cas :

Le jury reste <u>souverain</u> dans sa décision.



Réunions du jury

- Première possibilité d'être diplômé en PGE3 :
 - **Etudiants** : début juillet pour le statut étudiant
 - Tout doit être validé vers mi-juin
 - Votre dernier stage doit être <u>terminé et validé</u>
 - Apprentis : fin du contrat d'apprentissage
- Deuxième possibilité d'être diplômé en PGE3 : <u>début octobre</u>
 - Tout doit être validé vers mi-septembre
- Session extraordinaire pour les séjours académiques : novembre
 - Si vos résultats d'UP ne sont pas parvenus pour octobre, uniquement
 - Ne comptez pas sur cette session si vous n'êtes pas en UP en PGE3!



Préparation du jury

- Principes généraux à garder en mémoire
 - Ne comptez pas sur des dérogations parce qu'on vous a dit que...
 - Ne considérez pas votre tuteur comme votre assistant de scolarité
- En amont : vérifiez votre dossier
 - Auprès de votre tuteur (avez-vous vos notes de stage ?)
 - Auprès de la scolarité (votre score de TOEFL/TOEIC est-il enregistré ?
 - Inutile d'espérer être diplômé si vos trois quitus ne sont pas validés
- En aval : vérifiez vos résultats
 - Attention : l'accès au bulletin exige une situation d'inscription régulière



LES IDEES RECUES ET LA RUMEUR

Le syndrome « les anciens m'ont dit que... »

- Les règlements changent toujours, malgré nous ou bien de notre fait... MAIS NOUS VOUS EN INFORMONS!
 - Ayez le réflexe MyICN et restez attentifs à nos messages.
- Les décision de jury évoluent, en fonction de chaque promotion et de la politique de l'école... MAIS CELA NE PEUT ETRE ANTICIPE!
 - N'écoutez pas les anciens. Visez tout simplement la validation de tous vos modules.



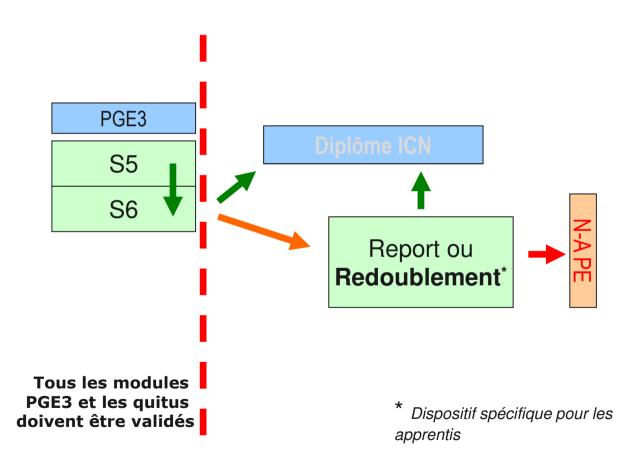
PGE3 non validée?

Deux cas principaux

- Si le manquement est lié à un module portant crédits :
 - Le jury prononcera le redoublement (semestriel ou annuel)
 - Cas possibles: tous les modules de S5, MFE, stages.
- Dans tous les autres cas :
 - Vous êtes en « report », jusqu'à réception des pièces manquantes
 - Une seule année possible.
 - Cas possibles: quitus LV1, quitus international, ...



Extension maximale du cursus





Le conseil de discipline

- Se réunit sur demande des professeurs ou de l'administration en cas :
 - De manquement aux règlements, notamment le règlement intérieur
 - De comportements inadéquats à l'Ecole, en stage, en séjour, ...
 - De plagiat 🍑 🍑



La recherche de stage (ou tout autre contrat)

Un engagement, même avant toute signature

- Les notions d'engagement, de respect de la parole donnée sont <u>primordiales</u>
- On ne se « vend » pas au plus offrant
- Précisez très consciencieusement la mission et faites la valider par ICN
- Ne mettez pas fin à une relation contractuelle n'importe comment : contact préalable avec le tuteur + le service des stages indispensable
- L'entreprise qui vous accueille compte sur vous
- L'Ecole sera très stricte sur la qualité des relations que vous entretenez avec toutes les entreprises
- La convention de stage dûment signée par toutes les parties est un préalable indispensable à tout début de stage.



Programme Grande Ecole

G. Duffing

INFOS PRATIQUES ET IMPORTANTES



Les expériences pro

Attribution et suspension du quitus pro

- Notion d'expérience pro reconnues dans le cadre du PGE
 - Stage : signature tri-partite, avec réglementation spécifique
 - Contrats de travail : signature bi-partite, conforme au droit social (CDD, CDI)
 - Convention spécifiques : signature bi-partite et règles spécifiques (VIE, ...)
- Dès qu'une expérience pro est en cours
 - Le quitus professionnel est suspendu jusqu'au terme de l'expérience prévue.
 - Il est réattribué en toute fin de cursus, après examen de toutes les expériences professionnelles.
 - Conséquence : un stage de PGE3 vous engage jusqu'à son terme, même si vous avez déjà cumulé les 9 mois réglementaires grâce à l'année expériences.



Législation sur les stages

Durée et nombre de stages limités!

- Durée de la période de stage par année universitaire
 - 6 mois dans la même entreprise.
 - Ou bien n + m mois dans deux entreprises pourvu que $n + m \le 6$
- Le stage doit être prévu au règlement d'examens
 - En PGE3 : un stage de « fin d'études » est prévu.
- Le stage post PGE3 n'est donc pas « automatique »
 - Uniquement si vous n'avez pas atteint le minimum requis...
 - ... ou si vous n'avez pas encore réalisé de stage de fin d'études.
 - Date limite absolue : 31/12 suivant votre PGE3.



Expériences pro et diplômation

Les règles varient selon le type de contrat

Vous êtes en stage

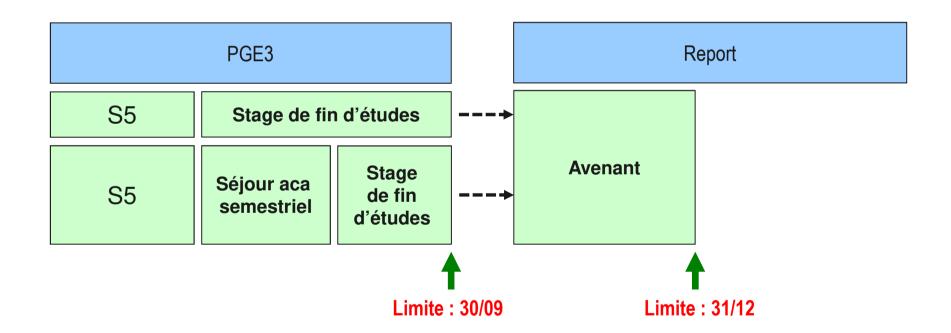
- Vous ne pouvez pas être diplômé avant la fin du stage.
- Un stage implique un statut « étudiant », qui est perdu dès qu'on vous diplôme
- Anticipez et choisissez bien la date de fin de stage

Vous êtes en contrat de travail classique

- Le quitus professionnel peut être attribué dès que la durée minimale requise est atteinte.
- Vous pouvez être diplômés
- Vous pouvez poursuivre votre contrat.



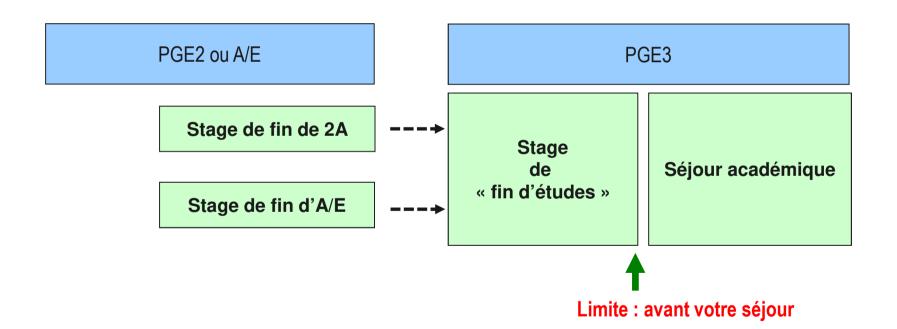
Les dates limites de stage



<u>Durée maximale</u>: 6 mois



Les dates limites de stage



<u>Durée maximale</u>: 6 mois



Validation des expériences pro

Elles s'appliques à <u>toutes</u> les formes de contrats



- <u>TOUTE</u> expérience professionnelle doit être évaluée <u>séparément</u>
 - Evaluation école (le rapport de stage)
 - Evaluation entreprise (la fiche d'évaluation du SC&S)
- Les rendus sont :
 - Un rapport dont la forme dépend de la durée et du nombre de stage
 - Une synthèse et une auto-évaluation
 - Une synthèse sera demandée en fin de cursus pour préparer le séminaire.



Les guides

Pour vous guider, suivez les instructions

- Expérience courte
 - D'au plus 3 mois : guide du « stage court » (en fin de PGE1 ou PGE2)
- Expérience longue
 - De plus de 5 mois : guide du « stage long » (en A/E ou PGE3)
 - Dès lors que vous avez déjà rédigé un stage conforme aux instructions du guide pour un stage long (les « cinq fiches »), vos autres expériences longues peuvent faire l'objet d'un rapport simplifié
- Consultez les guides sur MylCN avant de nous contacter !



Vos interlocuteurs

Pour vous aider et vous conseiller

- Pédagogie
 - Votre tuteur
 - Assistante direction du programme : Marie Forticaux
 - Directeur du programme : Gérald Duffing
- Scolarité
 - Metz: Nathalie Renault (Dir. Eve Demange)



Les règlements

A LIRE ABSOLUMENT

- Avant toute sollicitation, ayez le réflexe MylCN :
 - Cliquer sur « Programme », puis « Documentation utile »
 - Choisir « Master ICN »
 - Dossier « Scolarité »
 - Dossier « Règlement d'Examens du programme Grande Ecole »
 - Puis :
 - Règlement d'examens
 - Informations de rentrée



Le CAP...

... reste un événement sensible

Un événement sous surveillance

- Comportement irréprochable exigé
- Le bizutage est strictement interdit par la Loi
- Tout débordement sera sanctionné (alcoolisation, comportement lors du séjour et du voyage, état des bus, respect des personnes et des biens)

Les sanctions

- Présence d'une équipe pédagogique sur site durant tout le séjour
- Délégation de pouvoir du DG pour interrompre la manifestation
- Convocation devant le conseil de discipline pour tout débordement



A VOUS DE JOUER!

Bonne rentrée...

Nous vous souhaitons

Un PGE3 le plus enrichissant possible !

PROGRAMME GRANDE ECOLE

03 54 50 25 17

Marie.forticaux@icn-artem.com



MERCI DE VOTRE ATTENTION

icn-artem.com

